



COMMUNE DE CHARGEY-LES-GRAY

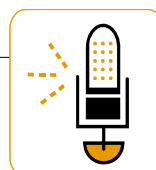
Numéro 87

**DECEMBRE
2020**

L'ECHO DES ECOULOTTES



Le mot du Maire	2
<u>Informations municipales</u>	
Remerciements	3
Bilan 2020	4-5
Projets 2021	6-7
Voirie	8
Forêt	9-10
A votre écoute	11
État civil	12
<u>Pôle Éducatif des Écoulottes</u>	13-16
<u>Maison Familiale Rurale</u>	17
<u>La vie associative</u>	
Fêtes et Loisirs	18-19
Le Club des Aînés	20
Association de Pêche	21
Gym Détente	22
<u>Communauté de Communes</u>	
PETR (Pays Graylois)	23-25
<u>Et si Chargey m'était « comté »</u>	26-28
<u>Graines de gestes éco-citoyens</u>	29
<u>Répertoire pratique</u>	30
<u>Agenda</u>	31



Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Je souhaite que la magie de Noël puisse s'installer dans vos familles, tout en sachant qu'il va falloir être inventif cette année, pour que ce satané virus n'en profite pas pour reprendre de la vigueur et nous obliger à de nouveaux sacrifices.

Je pense à toutes les personnes qui portent le poids de la maladie, avec leurs familles, ainsi qu'à tous les personnels de santé.

Le protocole sanitaire ne nous permettra pas de nous retrouver pour échanger nos vœux à la salle des fêtes.

C'est vraiment avec regret que le conseil municipal et moi-même n'organiserons pas cette grande réunion qui permet de nous rencontrer et de faire connaissance avec les nouveaux habitants.

Je souhaite à tous et à toutes une très belle année 2021, qu'elle voie se réaliser vos espoirs et vos attentes.

Bonne et heureuse année !

Madame Le Maire
Chantal Guinet

Informations municipales

La célébration des vœux permet d'ordinaire de remercier, de faire un bilan et de donner des perspectives. Celle-ci ne pouvant avoir lieu, cette rubrique s'en fera l'écho.

Remerciements

Cette année 2020 qui s'achève a été bien compliquée pour tous.

Elle nous a néanmoins permis de compter les uns sur les autres, de mettre de côté les choses qui nous divisent, de tisser des liens et de s'organiser pour affronter les difficultés rencontrées avec ce virus sournois.

Les conseillers se sont mis au travail et s'impliquent énormément dans le travail collectif pour le bien de la collectivité. Les adjoints s'investissent quotidiennement pour honorer les délégations qui leur ont été attribuées et sont sur tous les fronts.

Nous avons pu compter sur le travail consciencieux des agents de la Commune, chacun dans leur domaine, pour être au service de tous.

Les agents de la Commune et du syndicat ont été très vigilants tout au long de l'année pour appliquer les différents protocoles sanitaires et permettre l'accueil des enfants à l'école. Les enseignants ont, au -delà l'enseignement qu'ils dispensent, été remarquables dans la gestion de cette crise avec les enfants.

Les associations qui apportent tant à notre commune se sont trouvées privées de tous ces événements conviviaux qu'elles organisent et qui nous rassemblent.

Les entreprises du village sont toujours disponibles pour répondre à nos demandes urgentes et ponctuelles.

Les administrations, les services de la Communauté de Communes restent toujours courtois et compréhensifs et répondent à nos questionnements.

Les gendarmes s'informent régulièrement sur la commune et ses soucis et répondent toujours présents à nos sollicitations.

Le Président de la Communauté de Communes et Conseiller Départemental est toujours là pour nous apporter des réponses à nos problèmes.

Notre équipe municipale remercie vivement tous ces acteurs locaux qui sont de précieux partenaires au quotidien.

Informations municipales

Bilan 2020

En arrivant au mois de mai, après avoir fait un état des lieux et des finances, nous nous sommes glissés sur le chemin qui était tracé. Nous avons traité les dossiers en cours et nous avons cherché à donner des réponses aux sollicitations des uns et des autres. L'année 2019 a fait apparaître un excédent de 518 185€ dont un emprunt de 130 000€ qui a été réalisé fin 2019 pour financer l'achat de la forêt.

Nous avons pu régler les affaires réalisées en 2019 et mandatées en 2020.

- **Bois de Lalleau**

Le règlement des 37 ha achetés en décembre 2019 au bois de Lalleau a été effectué au mois d'août : 192 915 € dont un prêt réalisé en 2019 de 130 000€.

- **Terrains rue de la cure**

Les 30 ares achetés aux consorts Royer/ Fournier en janvier pour un montant de 85 200€ ont été réglés au mois de juillet.

- **Achat de terrain rue du bas**

La bande de terrain achetée à Jean François Fournier pour sécuriser les abords de la salle des fêtes sera régularisée fin décembre.

- **Travaux de voirie rue du bas**

Nous avons continué des travaux commencés :

- **La maison des associations**

Le chantier s'est poursuivi avec comme ligne de conduite : ne pas dépasser la somme prévue pour les travaux.

Nous avons accepté un avenant de l'architecte qui datait de 2019. Celui-ci avait en effet calculé ses honoraires sur une estimation des travaux et non sur le réel.

Cette maison sera fonctionnelle en janvier 2021.

- **La bibliothèque municipale**

Nous remercions Béatrice Amanton et Lucette Jobard pour tout le travail qu'elles accomplissent pour faire vivre les livres. Après des ouvertures – fermetures-réouvertures liées au coronavirus, elles préparent désormais le futur déménagement dans le local dédié au sein de la Maison des Associations.

Nous savons qu'elles ont des projets pour cet espace de plus de 50 m² (extension des horaires d'accueil, animations, accueil d'écrivain...).

Le conseil a voté un budget de 5 000€ pour les nouveaux meubles de la bibliothèque, les anciens étant devenus trop vétustes, et de concert avec les bénévoles, nous avons choisi de les commander auprès de l'entreprise Faron.

Informations municipales

.../...

- **Travaux verger de partage**

Les travaux continuent. L'entreprise Camille Grisouard a été retenue pour effectuer le sentier, dont la réalisation est en cours.

- **Dos d'âne vers l'église**

Le syndicat de voirie nous a confirmé que le dos d'âne vers l'église sera remis aux normes d'ici le printemps.



- **Travaux dans les immeubles de la commune**

Conformément à nos engagements de campagne, nous avons entrepris les travaux urgents dans les appartements de la commune et nous continuerons à rénover et entretenir le patrimoine communal.

A chaque départ d'un locataire, un état des lieux sera réalisé et les travaux prescrits seront réalisés avant une remise en location.

- **La fibre**

Nous avons été les premiers servis. Il existe bien entendu encore des petits problèmes mais nous en viendrons à bout.

- **Projet éolien**

Le Conseil a d'abord souhaité rencontrer Monsieur Emmanuel DEPRIESTER, chargé de mission énergie climat au Pays Graylois, qui est venu nous énoncer les divers intérêts

d'un projet d'énergies renouvelables au niveau local. Il nous a proposé un exposé des différents potentiels : Énergie solaire (panneaux photovoltaïques), Biomasse (chaufferie bois), Éolien, éventuellement aussi géothermie.

Nous avons ensuite d'accéder à la demande de la société EOLFI, qui souhaitait rencontrer le nouveau conseil.

Messieurs Youssef EL HAYANI, chef de projet éolien, et Daniel VOJNITS, responsable développement éolien terrestre, sont donc venus présenter leurs projets et répondre aux questions des nouveaux conseillers.

A l'issue des questions et débats, chaque conseiller s'est prononcé par un vote à bulletin secret.

- Le Conseil municipal a décidé de ne pas entreprendre un projet de construction d'éoliennes d'ici 2026.

Projets 2021

Et l'an prochain ? quels sont les projets ?

Ils seraient nombreux mais nous allons devoir être prudents et être sûrs d'avoir régularisé tout ce qui est dû.

Nous avons des travaux à reprendre et à continuer, mais aussi des travaux non prévus qui s'avèrent urgents.

- **Lotissements des jardins**

Au mois de novembre, le syndicat de voirie nous a demandé de prendre une délibération pour ne pas faire les travaux impasse des jardins initialement prévus : protéger les candélabres en créant un îlot central.

Des travaux doivent en effet être envisagés pour régler le problème de niveau des chaussées et le problème des eaux pluviales.

Nous allons donc en 2021 devoir faire un projet global qui nous permettra de réaliser des travaux tout en sachant qu'il n'y a pas de subventions pour les réalisations qui traitent des eaux pluviales.

- **Pont le long de la déviation**

Des pierres se sont désolidarisées d'un pilier. Nous travaillons sur ce dossier de réfection du pont avec la DDT. En attendant, dans un souci de sécurité des usagers, la voie est coupée par arrêté municipal.

- **Rue du bas**

Nous nous devons de répondre aux soucis d'une famille rue du Bas qui est inondée régulièrement et qui fait des demandes depuis quelques années.

- **Verger de sauvegarde**

Les travaux du verger de sauvegarde continueront en suivant le cahier des charges.

Après autorisation des services de la préfecture dont nous attendons la réponse, les berges des Ecoulottes seront nettoyées et sécurisées. L'installation d'un ponton de pêche est également prévue.

Puis viendra l'aménagement progressif d'installations de loisirs (bancs, aire de jeux, jardin participatif en carrés) pour en faire un vrai lieu de détente intergénérationnel.

Informations municipales

- **Maison des Assistantes Maternelles (MAM)**

La Maison des Assistantes Maternelles a reçu une dérogation pour accueillir les enfants à l'étage. Cette situation nous oblige à rechercher une maison de plus de 100m² qui pourrait accueillir cette maison des assistantes maternelles de plain pied.

Nous étudierons en 2021 toutes les possibilités pour pérenniser ce service indispensable à notre village.



- **Etang bois de Lalleau**

La commune a acquis une partie du Bois de Lalleau dans lequel existait un étang. Nous souhaitons le remettre en eau et imaginer autour de ce plan, un sentier de randonnée qui reliera Chargey à Nantilly. Ce projet s'élabore en lien avec la Communauté de Communes (CCVG).

- **Salle des fêtes**

Des travaux ont été entrepris lors du précédent mandat.

Le dossier doit être repris afin d'élaborer un projet plus global et pluriannuel.

Les réflexions s'effectueront en concertations avec les riverains et les usagers.

La plupart de ces travaux sont éligibles à des subventions du Département, de l'État et du contrat Pact (subventions par le Département en lien avec la CCVG)

Voici les dossiers principaux qui nous préoccupent mais nous ne doutons pas que d'autres s'inviteront en 2021...

Avant de commencer un projet, nous chercherons toutes les aides qui pourraient nous être attribuées.

Dès la fin du confinement, nous présenterons à la communauté de Communes nos projets qui répondent aux critères du contrat PACT :

-Maison des Assistantes Maternelles

-Équipement sportif (plateau multisport) en lien avec le projet nature et partage

-Réhabilitation des équipements existants (derrière salle polyvalente)

-Étang Bois de Lalleau.

Informations municipales

Zoom sur la voirie

La commission de voirie s'est réunie et a décidé de modifier une partie de ce qui était initialement prévu en 2020 pour se concentrer sur deux projets, à savoir :

- La rue du Crobonot d'une part
- et la protection par un îlot central des lampadaires au lotissement des Jardins.

La commission a estimé qu'il valait mieux terminer un projet dans sa globalité que d'agir sur des portions ici et là.

La réalisation de la Rue du Crobonot est l'exemple de ce que nous ferons durant notre mandat, en respect des budgets estimés.



En ce qui concerne le lotissement des Jardins, des problèmes techniques ont effectivement surgi, indépendamment de notre volonté, et nous devons reporter le projet pour un aménagement global avec une réflexion collective.

Ensuite, nous avons constaté l'effritement du petit pont sur le chemin de randonnée et nous devons agir pour rétablir la sécurité de ce passage. Deux entreprises ont déjà consultées le chantier ; une troisième doit également établir son diagnostic. Une décision finale sera prise pour rétablir au plus vite ce petit pont.

La commission se réunira début janvier pour les travaux 2021.

Une première réflexion a déjà eu lieu. Des priorités se sont dégagées : la poursuite de la rue de Montot, une partie de la Ruelle de la Cure et un projet pour la Rue du Moulin.

Passez une bonne fin d'année, soyez prudents pour vous et vos proches.

Roland Gaconnet

Informations municipales

Point forêt

La commune de Chargey-lès-Gray avait en propriété une surface de 228 ha 99, répartie sur plusieurs zones : La Bouloie, le Crobonot, le Grand Bois Les Fontenelles, le Bois des grilles, le Petit Bois et le Moulin.

Au cours de l'année 2019, Chargey a fait l'acquisition d'une surface de 37 ha 79 dans la forêt de Lalleau qui appartenait à SNCF Réseau.



La gestion de cette forêt communale est effectuée par l'ONF qui a plusieurs missions, déclinées à travers un plan de gestion programmé sur plusieurs années.

Ce programme assure la pérennité des parcelles avec la mise en place de surfaces en régénération avec coupe définitive (chêne), secondaire (divers), coupe d'amélioration, coupe d'ensemencement, éclaircie de jeunes futaies et coupe sanitaire pour les résineux.

L'ONF aide aussi la Commune à assurer la vente des bois : les grumes de chêne et de hêtre, le bois de chauffage (pour plaquettes ou portions pour affouages).

Malheureusement, les conditions climatiques rendent la vie difficile à notre forêt. Les canicules successives affaiblissent les arbres ; le déracinage et la rupture par coup de vent sont fréquents.



Ces fortes chaleurs et la faible hydrométrie favorisent par ailleurs la prolifération des parasites (scolytes) dont les larves se logent sous l'écorce. Les premières victimes sont les résineux et les frênes, qui deviennent secs. Les hêtres commencent à être touchés.

L'ONF intervient en introduisant de nouvelles variétés de plants plus résistants à la sécheresse.

Informations municipales

.../...

Avant de parler des affouages, nous remercions Messieurs ROBOUANT et ROBERT qui pendant des années ont partagé les portions. Assurer la continuité n'est pas une tâche facile, heureusement Pierre et René sont toujours disponibles pour nous aider.

Malheureusement, notre forêt est victime de l'homme indélicat. Il est intolérable de trouver des poubelles et de dépôts de gravats sauvages, les contrevenants s'exposent à de lourdes amendes (1500 euros).

De plus, certains individus campent dans la forêt en ayant soin de dissimuler l'immatriculation des véhicules. Ce lieu n'est pas un camping, et encore pas une ZAD ! Seule la faune sauvage a le droit d'y séjourner.

Dans l'intérêt de tous, respectons la forêt. Protégeons-la, elle saura nous le rendre.



Bons affouages, bonnes promenades et bonnes fêtes !

Les garants,
André JOBARD – Julien TOURNERET – Daniel POINCENOT

Informations municipales

A votre écoute !

La **permanence** en mairie de Madame le Maire a lieu **le mardi et le jeudi de 9h à 10h**. En dehors de ces créneaux, n'hésitez pas à téléphoner et prendre rendez-vous.

En parallèle, nous vous invitons évidemment à continuer à nous faire part de vos remarques et idées **en direct**, lorsque nous vous rencontrons dans le village.

Différée par le contexte sanitaire, la mise en place du **Conseil Municipal des Jeunes** devrait voir le jour en 2021.

De notre côté, afin d'optimiser la diffusion des informations municipales, tout en ayant à cœur de limiter la consommation de papier, nous vous utilisons de plus en plus :

- x **l'application « panneau pocket »** qui vous envoie des notifications **sur mobile** mais également **sur ordinateur** ;
- x **le site internet de la commune**, sur lequel vous trouvez notamment les comptes-rendus du conseil municipal en pdf.



Nous vous invitons d'ailleurs à aller jeter un coup d'œil sur le site, **actualisé avec les photographies envoyées par les promeneurs confinés**. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leurs jolis clichés ! (petit aperçu en page 9)

Enfin, pour tous ceux qui ne sont pas familiers de ces outils numériques et n'en n'auront pas fait la demande, nous continuerons à mettre une « **Info Chargey** » version papier dans la boîte à lettres et à utiliser **les panneaux d'affichage** des différents quartiers.

Encore une fois, le Conseil Municipal et les adjoints se joignent à moi pour vous souhaiter **une bonne année 2021 !**

Le Maire et son Conseil

Version numérique

Il suffit de demander ! Pour recevoir votre Echo en version 2.0, adressez-nous un mail : emilie.bernard70@gmail.com La planète vous dit merci.

Informations municipales

Photos



État civil

MARIAGES



Félicitations aux jeunes mariés et à leurs familles !

- HAAS Julien et LOMBERGER Maud, unis le 11 juillet 2020
- MAILLARD Anthony et ROUPLY Melissa, unis le 26 septembre 2020

DÉCÈS



Nous prenons part à la peine des familles.

- VUILLAUME Josiane, le 28 août 2020 à Gray.
- RENAUDIN Yvette, le 26 novembre 2020 à Gray

Pôle éducatif des Ecoulottes

La vie de l'école

La semaine du vélo

Cette année, toutes les classes du pôle scolaire ont participé à la semaine du vélo qui s'est déroulée du 14 au 18 septembre.

Le but était de cumuler un maximum de kilomètres pour réaliser les 3970 km du tour de France avec l'aide de toutes les écoles de Haute-Saône.



Chaque classe a participé à sa façon en fonction de l'âge des élèves.

Les plus grands ont d'abord mesuré le parcours sur le terrain de foot près de la salle des fêtes puis ils ont réalisé 2 relais de 10 m



Pôle éducatif des Ecoulottes

.../...



Les plus petits sont restés dans la cour de l'école et ont utilisé différents engins :
trottinettes, draisienne, vélos...



Enfin les élèves ont dû calculer le nombre de kilomètres réalisés par chaque classe puis
par toute l'école.

L'école de Chargey-lès-Gray a réalisé un total de 239km !!! Contribuant au défi
départemental, largement réalisé !

Félicitations à tous les élèves !!!



Pour contacter l'école :

Pôle éducatif de Chargey-lès-Gray

1 Ruelle de la Cure

70100 Chargey-lès-Gray

Tél. : 03 84 65 35 16

✉ : ecole.chargey-les-gray@ac-besancon.fr

Site Internet : prim-chargey-les-gray.ac-besancon.fr

Pôle éducatif des Ecoulottes

Association les Amis de l'École

Malgré les contraintes sanitaires actuelles, l'Association des Amis de l'école s'est remobilisée dès le mois de septembre pour lancer une nouvelle année scolaire qui, espérons-le, sera riche en projets pédagogiques pour nos enfants.

Sa traditionnelle Assemblée Générale s'est déroulée fin septembre.

Le bureau n'a pas beaucoup évolué :

Arnaud, Président

Rachel, Vice-présidente

Aurore : Trésorière

Mélanie : Trésorière adjointe

Sébastien : Secrétaire

Julien : Secrétaire adjoint

Virginie : animatrice de l'espace Facebook

Bien entourés par de nombreux membres actifs !



C'est avec beaucoup de plaisir que de nouveaux membres ont été accueillis au sein de l'Association. Ce renouveau de personnes va pouvoir apporter de nouvelles idées d'actions et une aide bénévole toujours très appréciée lors des manifestations.

Le programme de l'année a pu être présenté, avec beaucoup de réserves à cause de la crise sanitaire que nous traversons.

Les enseignants ont également pu exposer les projets qu'ils ambitionnaient de faire, afin de pouvoir établir un budget.



Dans les conditions actuelles, sans la possibilité de se rassembler, l'Association a misé sur quelques ventes à emporter. La 1^{ère} de l'année scolaire, **la vente de chocolats**, a rencontré un vif succès au mois de novembre. Un record de ventes a d'ailleurs été établi. Certainement un besoin pour tous de se remonter le moral avec de petites douceurs !

Pôle éducatif des Ecoulottes

.../...

Après avoir pris soin de notre santé psychique, nous prendrons soin de la santé physique de nos concitoyens, en organisant **une vente d'agrumes en début d'année prochaine**. Pour combattre les virus, un plein de vitamines sera le bienvenu !



Malheureusement, c'est avec beaucoup de regrets que nous ne pourrons pas organiser notre traditionnelle Fête de Noël, si appréciée des petits et des grands pour sa convivialité et le plaisir d'être ensemble.

Comme tout le monde, nous nous efforçons de nous adapter à la situation en espérant une année 2021 bien plus souriante que 2020...

A ce sujet, nous adressons une pensée tout particulière pour toutes les personnes qui ont été touchées, de près ou de loin par ce virus.

A l'avenir, nous resterons solidaires et mobilisés pour continuer à organiser, malgré tout, des événements qui pourront apporter vie à l'école.

Et dans le but de marquer cette solidarité,
l'Association projette d'offrir un masque réutilisable, produit localement, à chaque enfant de l'école.



En attendant un monde meilleur dans les mois à venir, avec des rassemblements animés autour de l'école, nous vous souhaitons les meilleures fêtes de fin d'année qui puissent être dans ces conditions actuelles si compliquées.

Et surtout, protégez-vous, prenez soin de vos proches et tenez le coup, on y est presque...

Les membres de l'Association des Amis de l'École

Plus d'une corde à leur arc !

La MFR a toujours eu pour but d'ouvrir les jeunes à des activités sortant du cadre de leur formation. Bien évidemment si elles ne font pas partie du référentiel, elles n'en sont pas moins essentielles et enrichissantes.

Tous les ans, les jeunes de la MFR sont initiés par Guillaume Duc, sculpteur, à la taille de pierre. Cette année, cependant, il y a une petite différence puisque les œuvres de nos apprentis artistes ont été installées sur les murs de la MFR pour que Chargeoises et Chargeois puissent en profiter. Ce qui est le cas puisque certains habitants ont déjà partagé avec nous leur admiration et leur enthousiasme.



D'autres activités sont prévues avec nos jeunes. Cette fois-ci, c'est leur savoir-faire en tant que futur professionnel qui sera mis en avant. Comme chaque année, nos Premières Aménagements Paysagers vont participer à la réalisation d'un jardin dans le site prestigieux des Salines royales d'Arc et Senans.

Pendant ce temps, les Secondes, eux, vont contribuer au réaménagement des jardins du château musée de Champlitte.

La MFR est intégrée dans son territoire et, d'une manière ou d'une autre, elle l'embellit et le valorise. Nos jeunes montrent leur implication, leur capacités, leur enthousiasme. Ils s'approprient leur espace et sont de merveilleux ambassadeurs de nos valeurs et de notre expérience.

L'équipe de la MFR de Chargey

La vie associative

Fêtes et Loisirs

2020, année sans

C'est sans s'en douter, que lors de notre réunion plénière de janvier 2020, nous nous étions promis, une fois de plus, d'être à cent pour cent pour animer le village. Sans sourciller, nous étions prêts à faire couler sang et eau pour que tous puissent s'en donner à cœur joie, profiter sans réserve des traditionnelles manifestations :

- Marcher quelques centaines de mètres lors de notre si belle sortie, sans cesser de s'enthousiasmer de voir l'éveil de la nature au printemps, sans souci des crampes et ampoules, sans oublier le repas tiré du sac pour clore ce si bel après midi du dernier dimanche d'avril.



- Sans stress, venir saisir les frétilantes truites, plus ou moins saumonées, au

matin du 14 juillet. Suivi par un savoureux banquet de saucisses et autres succulentes spécialités, cuites à point par notre équipe de spécialistes. S'en serait suivie une succession de jeux et animations, pétanque, quilles et autre lancer d'œuf.

Nous ne pourrions sûrement plus voir, par contre, nos sémillantes têtes blondes plonger leur moustaches humides dans le bol de farine pour y saisir une symbolique récompense, le bonheur résident en leur face simiesque maculée de blanc.

La vie associative

.../...



- Se trémousser sur des airs dansants, après avoir absorbé une choucroute dantesque servie et préparée de main de maître par un cuistot toujours souriant. S'en aller et rentrer en se disant : cette année encore, c'était sensass...

Si 2020 s'en va, elle a su emporter avec elle son lot de concitoyennes et concitoyens, et notre peine ne saurait être sourde. Nos pensées et sentiments vont évidemment vers toute personne en souffrance, nous nous souviendrons.

2020 s'en va, souhaitons que son lot de misères et disgrâces s'en aillent avec elle.

2020 s'en va, sachons accueillir 2021, sachons rebondir, osons aller de l'avant, et revenir

2021 arrive, si les conditions sanitaires le permettent :

la réunion plénière se tiendra le **vendredi 8 janvier**

où vous serez toutes et tous attendus, bénévoles anciens et nouveaux, pour préparer une année qui ressemble à nos attentes, une année de renouveau, une année en devenir...

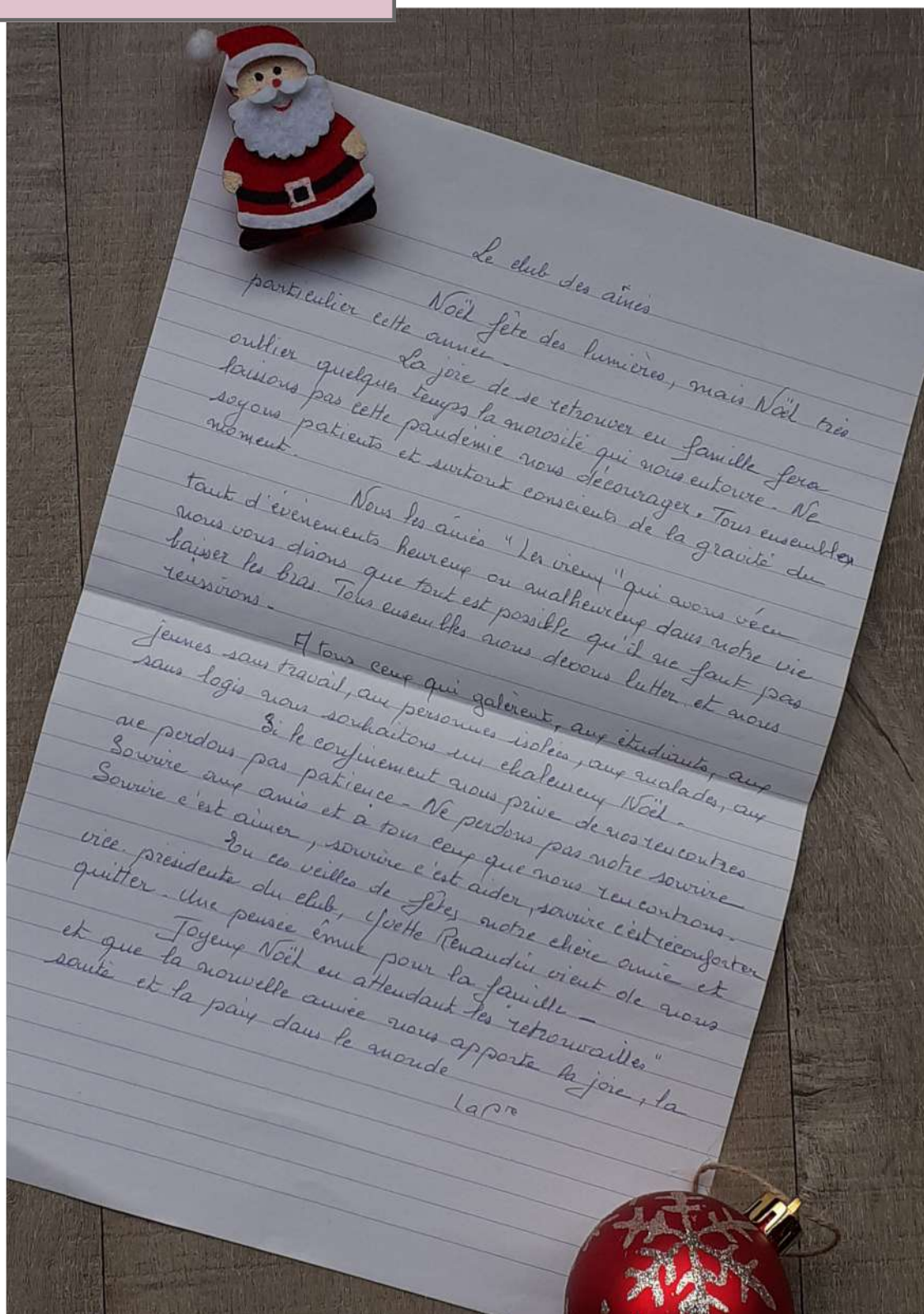
Passez de bonnes et spéciales fêtes de fin d'année d'ici là,

Bonne année, bonne SANTÉ à tous !

L'équipe de Fêtes et Loisirs

La vie associative

Club des Aînés



Une missive version manuscrite qui à l'heure du numérique et de la distanciation ramène un peu de chaleur humaine. Merci Colette !

La vie associative

Association de Pêche



2020 : une année morose avec ce terrible virus qui touche la terre entière ainsi que nos amis communs. Mais la vie continue et les pêcheurs ont eu un petit répit pour profiter un peu de la rivière. Que sera l'avenir je ne le sais pas mais nous attendons impatiemment un retour de notre vie « d'avant »... et de nos précieuses parties de pêche.

Pour le renouvellement du bureau de l'association, il ne pourra se faire en janvier au vu des conditions sanitaires.

L'association et ses membres vous souhaitent un bon Noël , une bonne année pleine d'amitié, de solidarité, d'amour. Qu'elle voit la réalisation de vos souhaits et la fin de ce cauchemar.

Le président
Pierre Lomberger

Le trésorier
J-P Pagani

Plus d'informations sur les différentes de pêche et les sites :
www.peche-haute-saone.com

La vie associative

Gym détente



Cette année-là !!!!! Suite....

Nous y sommes à la fin de cette année 2020.

Un seul mot résonne au quotidien COVID...

Alors, si je décline les lettres de ce nouveau mot, je dirais :

***C** comme courage pour patienter encore jusqu'à une reprise éventuelle en 2021.*

***O** comme oublions vite cette période morose.*

***V** comme vivement la fin de cette pandémie !*

***I** comme imaginez une reprise imminente avec toujours et encore les gestes barrières*

***D** comme date de la reprise que nous attendons toutes et tous avec impatience.*

Car, oui, il s'agit bien de notre club de gym détente dont on parle et du plaisir à se retrouver prochainement.

Qu'il a été long ce chemin 2020, mais nous arrivons au bout et je vous souhaite une fin d'année joyeuse et festive et un démarrage 2021 à plein régime. Amitiés.



Une année 2020 placée sous le signe de la solidarité à distance mais une recette encore exceptionnelle car l'important est, et restera toujours, le soutien aux

chercheurs et aux malades. Les programmes de recherche se planifient fin décembre 2020 d'après la somme nationale récoltée.

Les habitants de Chargey-lès-Gray et des alentours ont répondu présents sur les trois sites de collecte et la somme de **2 000 euros** qui sera versée au contrat 0700041 se cumulera aux 58 millions de promesses de dons nationale. C'est bien loin des recettes des années passées mais les conséquences du covid auront joué sur cette baisse importante.

Un **IMMENSE MERCI** à tous pour votre générosité et votre fidélité renouvelées. C'est un soutien précieux que vous apportez par votre participation aux chercheurs, aux malades et à leurs familles. La recherche peut continuer. Sans vous, sans votre engagement, sans votre fidélité, ceux qui attendent ne pourraient espérer en bénéficier. Partagez cette fierté.

Brigitte Gaconnet

Pôle d'équilibre Territorial et Rural (PETR)

Rénovation énergétique

Le 3 septembre 2020, le Gouvernement a annoncé un plan de relance de 100 milliards d'euros autour de 3 priorités : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

La rénovation énergétique des bâtiments est un enjeu important dans la mesure où 6,7 milliards d'euros sont orientés vers l'efficacité énergétique des logements privés, des bâtiments publics et des logements sociaux.

La principale annonce du Gouvernement concerne le renforcement de 2 milliards d'euros de **MaPrimeRenov'**, aide financière de l'Agence Nationale de l'Habitat.

Pour encourager les rénovations globales, le dispositif prévoit une bonification de MaPrimeRenov' pour les ménages qui réalisent des bouquets de travaux.



0 808 800 700

Service gratuit
+ prix appel

www.faire.gouv.fr/

Pour vous aider, FAIRE,
c'est le service public qui
vous guide dans vos travaux
de rénovation énergétique.

De nombreuses structures peuvent également vous accompagner localement dans vos démarches

DES STRUCTURES POUR VOUS ACCOMPAGNER LOCALEMENT

Toutes les demandes d'aides
doivent être faites avant la
signature des devis des artisans



Structure de conseils personnalisés en amont de vos projets : travaux les plus pertinents, choix des professionnels, équipements et matériaux adaptés, solutions de financements,...

infoenergie@adera.asso.fr

03 84 92 15 29

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30
Permanence sur Gray un mercredi par mois dans les locaux du Pays Graylois



Structure d'information sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux du logement.

30 place Renet - 70 000 VESOUL

adil.70@wanadoo.fr

03 84 75 60 19

Permanence à la Maison pour Tous de Gray
4ème jeudi du mois de 9h30 à 11h30



Structure de conseils en architecture composée d'architectes, d'ingénieurs et de paysagistes

5a route de Saint-Loup - 70 000 VESOUL

contact@caue70.fr

03 84 96 97 77

Permanences une fois par mois à l'Unité Technique de Gray (4 rue de la plage)



Structure d'accompagnement pour le montage de dossiers des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), MAPRIMERENOV, CEE, Action Logement,...

2 Place du Moulin des Prés - 70 000 VESOUL

contact.hautesaone@solihha.fr

03 84 75 38 56

- Permanences le 1er mercredi de chaque :
9h30-10h30 à Dampierre-sur-Salon (locaux de la CC4R)
11h-12h à Champlitte (locaux de la mairie)
14h-15h à Gray (locaux de la CCVG)

Pôle d'équilibre Territorial et Rural (PETR)

Balades thermographiques

Le Pays Graylois a lancé une campagne de thermographie infrarouge qui vise à sensibiliser le grand public à la rénovation énergétique.

Au préalable d'une éventuelle candidature, la commune souhaite vous consulter pour connaître votre intérêt. Il s'agit de proposer 10 foyers qui souhaiteraient en bénéficier. En fonction du nombre de retours, le conseil municipal prendra ou non la décision de candidater. Le cas échéant, il devra peut-être opérer une sélection des candidats selon la localisation ou le type de bâtiments.

Si vous êtes intéressés pour être l'une des dix maisons expertisées, merci de vous faire connaître en mairie, en direct ou par mail ou téléphone.



Les balades thermographiques du

Le Pays Graylois
Pôle d'équilibre territorial et rural

VISUALISEZ LES DÉPERDITIONS ÉNERGÉTIQUES DE VOTRE FAÇADE

Durant l'hiver 2020 - 2021, le Pays Graylois lance une campagne de thermographie. Cette technique de photographies infrarouges grâce à une caméra thermique, est notamment utilisée dans le bâtiment pour estimer le niveau de déperdition des parois, via un dégradé de couleurs allant du bleu au rouge. Elle permet notamment de détecter les défauts d'isolation et les ponts thermiques.

Une opération en 3 étapes

- 1. L'identification :** La collectivité identifie 10 logements à thermographier.
- 2. La prise des clichés :** Le prestataire réalise, de l'extérieur, des clichés thermographiques des bâtiments identifiés, en préparation de l'événement de restitution. Pour une meilleure interprétation des photos, la prestation nécessite des températures froides et un temps sec.
- 3. La restitution :** Avec les participants, le prestataire sillonne le secteur identifié par la collectivité retenue avec une caméra thermique et commentera en direct les images obtenues avec l'appareil. Lors d'un second temps, les personnes pourront récupérer les clichés pris en amont de la balade thermographique, puis l'Espace Info Énergie abordera les aides à la rénovation. **Cet événement sera ouvert aux habitants du secteur concerné, aux autres habitants de la commune, mais également à ceux des alentours.**

UN DROIT ÉNERGÉTIQUE À GAGNER
d'une valeur de 750€

Financé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
ANNUÉAIRE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

INFO ÉNERGIE
en Bourgogne
FRANCIE-COMTE

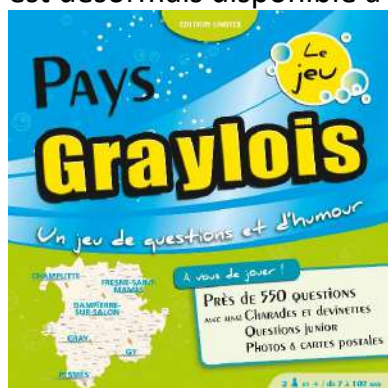
Permanences
sur rendez-vous
à VESOUL, LURE,
LUXEUIL-LES-BAINS,
GRAY, DIZY et GOURDON
infoenergie@adema.asso.fr
03 84 92 15 29
du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h45 à 17h00

FAIRE AVEC effilogis

Pôle d'équilibre Territorial et Rural (PETR)

Jeu Pays Graylois

En panne d'idée cadeau pour les fêtes ? Nous vous rappelons que le jeu « Le Pays Graylois » est désormais disponible à la vente.



Vous pouvez vous le procurer dans les points de vente ci-contre (liste également disponible sur le site Internet du Pays et sur sa page Facebook).

Attention, il s'agit d'une édition limitée, seules 2.000 boîtes de jeux sont mises en vente !

POINTS DE VENTE
(liste susceptible d'être complétée sur www.pays-graylois.fr)

ARC-LÈS-GRAY	GRAY
Bar tabac FDJ La Concorde - 25 Rue de Dijon	Intermarché - 7 Quai Mavia
BEAUJEU	Joue Club - Quai Mavia
Proxi Chez Sylvie - 13 Rue Haute	La Librairie - 1 Rue Vanoise
BUCEY-LÈS-GY	L'Épicerie - 12 Place Charles de Gaulle
Carrefour Contact - Route de Vesoul	La Souris Gourmande - 14 Avenue Carnot
Bureau de tabac - Route de Vesoul	Musée Baron Martin - 6 Rue Pigalle
CHAMPLITTE	GY
Bureau d'Information Touristique - 2 Allée du Sainfoin	L'Aboutik - 34 Grande Rue
Camping de Champlitte - Route de Leffond	Intermarché - Les Vorpes
Carrefour Contact - 13 Allée du Sainfoin	OT des Monts-de-Gy - 11 Grande Rue
DAMPIERRE-SUR-SALON	LAVONCOURT
Tabac Presse Loto SNC HB - 4 rue Alfred Domier	Petit Casino - Grande Rue
Intermarché - Rue Pasteur	Tour d'Horizons - Grande Rue
FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE	MARNAY
Tabac de Fretigney - 12 Grande Rue	Intermarché - Avenue de Marnay la Ville
Karmika - 16 Grande Rue	Christelle Quincaillerie - 1 Avenue de Marnay la Ville
	PESMES
	Carrefour Contact - Place des Promenades
	La Vervotte - 19 Grande Rue

2 joueurs et +

Réponses

En descendant la Saône en bateau à partir de Ray-sur-Saône, je suis passé à Gray, Ragny, Savoyeux et Aigneville. Mais dans quel ordre ?

Cette année-là, le Festival de l'Arc est créé, c'est formidable pour l'économie et les Jeux Olympiques se déroulent à Londres. C'est l'été 1904, le roi Louis XV ou Louis XVI ?

Comment se nomment ces fameux jardins aquatiques situés à Autreville ?

En 1429, durant la guerre de succession de Bourgogne, les troupes duquel roi rencontrèrent Charny ? Le roi Louis XI, le roi Henri IV, le roi Louis XIV ou Louis XV ?

En 5 lettres, commençant par le lettre V : c'est une blague ! Oui, mais chez nous, c'est aussi une commune...

À partir de 7 ans

Credits : pinnocleanimates (trame de fond) - Pays Graylois - Ne pas jeter sur la voie publique

NB : Un exemplaire du jeu sera disponible en prêt à la bibliothèque de Chargey-lès-Gray dès janvier 2021.

Plus d'informations sur nos missions et nos projets sur www.pays-graylois.fr et/ou sur [Facebook.com/Pays-Graylois](https://www.facebook.com/Pays-Graylois)

Contacts au Pays Graylois ☎ 03 84 64 91 30

Sophie OVIGNE – accueil/ secrétariat - info@pays-graylois.fr

Laurence MAIRE – directrice - direction@pays-graylois.fr

Stéphanie DESCHAMPS - chargée de mission « SCOT-Urbanisme » - scot@pays-graylois.fr

Emmanuel DEPRIESTER - chargé de projets « Energie-Climat » - pcet@pays-graylois.fr

Amélie RAMAGET – chargée de mission « Santé » - sante@pays-graylois.fr

Nous trouver : 7b place Charles de Gaulle (1^{er} étage) – 70 100 GRAY

Nous écrire : Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – BP 89 – 70 103 GRAY CEDEX

Et si Chargey m'était « comté »...

Saint Valère nous livre ses mystères Histoire d'un inventaire...

Dans la rubrique « si Chargey m'était conté », laissez-nous vous emmener dans une aventure singulière, celle de l'inventaire de notre belle église...réalisée au début de l'été 2018.

Mais avant d'aller plus loin, effectuons un petit retour en arrière sur l'histoire de l'église de Chargey. Et qui de mieux qu'André Fuin, notre ancien maire pour nous guider dans les méandres du passé ?

Il faut savoir qu'avant 1279, l'église du village possédait trois nefs. Cinq cents ans après, elle sera remplacée par une structure qui est celle que nous connaissons : une église à trois nefs et à doubles piliers ronds. En 1768, un architecte de Gray, Jean Baptiste Champagne s'attelle donc à l'ouvrage. Le clocher abrite deux cloches qui datent de 1880. Les réfections successives, entre autres, toit et clocher entre 1979 et 1980, vitraux en 1985 et surtout l'intérieur avec la restauration des quatre travées plâtrées et peintes en 2013, ont permis de redorer son blason à l'un des joyaux de l'architecture religieuse de la région.

L'église est consacrée à Saint Valère ou Valier de Langres, qui fut par les Vandales de Crocus, battu de verges et décapité le 2 octobre 411 à Port-Sur-Saône.



Abside rajoutée en 1832

Chapelle de semaine
ou salle de catéchisme
rajoutée en 1899

Ce petit bijou méritait bien un inventaire. Cela tombe bien, fin juillet 2018, Laurent Bretillot, doyen de la paroisse d'Arc Autrey Champlitte de l'époque vient voir Chantal Guinet, qui, à son tour, se tourne vers son mari Jacky. A charge pour lui de réaliser le travail...

Et si Chargey m'était « comté »...

.../...

Tout d'abord, précisons que l'inventaire d'un bâtiment religieux ne se décide ni se réalise n'importe comment. Il est important de respecter un cadre légal. Depuis la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, les communes sont propriétaires des bâtiments (antérieurs à 1905) et doivent donc assurer leur entretien et leur conservation. Mais ceci ne peut se faire sans le concours de l'affectataire, c'est-à-dire, le prêtre coordinateur qui est responsable, lui, de leur usage.. Un tel travail suit une trame bien définie et le but en est la conservation et la sauvegarde des églises et de leur patrimoine. Faire un inventaire selon la formule de l'abbé Garneret c'est « *rendre au peuple son butin* ».

Cette mission était coordonnée par l'évêché de Besançon et plus particulièrement par la Commission Diocésaine d'Art Sacré (CDAS), qui en 2011 avait réalisé une « méthodologie et rubriques d'inventaire ».

Mais revenons à notre aventure. Rapidement, une équipe se constitue. Trouver des ouailles dévouées à Chargey n'était pas bien compliqué !! Guidés par Laurent, ce fut pas moins de 13 personnes qui répondirent présentes : Nathalie Bahr, Claire Bernard, Laëtitia Bigotte, Bernard Deschamps, Brigitte Gaconnet, Jacky Guinet, Lucette Jobard, Monique Lavoye, Patrice Lavoye, Aline Maréchal, Jean-Pierre Maréchal, Françoise Mateos, Annick Pagani. Sans oublier les apports historiques d' André Fuin et culturels d' Aline Maréchal ainsi que le soin qu'ils ont mis à la relecture.

Entre temps, Jacky avait fait toutes les photos de l'ensemble de l'église, du grenier au clocher, en passant par la sacristie et faisant des étapes à chaque croix de mission ou calvaire présents ça et là dans le village. Il n'a gardé que... 484 photos qu'il a répertoriées et classées dans des fichiers informatiques.

A partir de là, chaque binôme constitué s'est afféré à commenter toutes les photos le plus précisément possible afin de noter, les dimensions, le poids, la nature et la fonction de l'ouvrage (vêtement, mobilier, pièce de construction tels que les pavés...) Ensuite, les petites mains expertes des secrétaires ont rempli les fichiers avec les précieuses informations glanées et tout a été transmis pour la fabrication d'un livre, disponible sous forme numérique sur le site de la commune ou consultable en mairie.

Au-delà de tout aspect symbolique, ce travail fut une belle épopée humaine, très enrichissante et l'occasion de voyager à travers l'histoire de notre beau village. Comme toute aventure, elle fut ponctuée d'anecdotes et de découvertes surprenantes. En voici quelques unes...

Nous avons retrouvé des objets vraiment étonnants comme un sachet d'acide borique qui servait de désinfectant et qui avait été acheté, à la fin du 19^{ème} siècle à l'entreprise Bonnef de Gray.

Et si Chargey m'était « comté »...

.../...

Savez-vous ce qu'est une pierre d'autel ou un manuterge ? Pour apercevoir la première, il faut soulever la nappe d'autel pour y découvrir une pierre qui renferme les reliques d'un saint. Le deuxième, quant à lui, désigne le linge dont se sert le prêtre pour s'essuyer les mains durant l'office.

Nous avons aussi appris, grâce aux archives datant des années 1830 qu'à cette époque, les familles louaient leurs bancs dans l'église, pratique en vigueur jusque dans les années 1940-1950.

Les cloches de Chargey ont connu bien des déboires !! En effet, en 1877, l'église possédait deux cloches, une de 900kg et une plus petite cassée. Le conseil municipal décide de faire refondre cette dernière. Le fondeur arrive et fait remarquer que la grosse est, elle aussi, sur le point de se briser. Décision est prise en 1879 mais des discordes successives retarderont le projet de... 5 ans. Cette querelle de clocher a été notifiée dans les archives départementales !!



Le 18 avril 1880, le curé de Chargey a béni successivement 2 cloches neuves fondues à Nancy, dans les ateliers de M. Beurnel.

La grosse cloche porte l'inscription suivante : sous le souverain pontificat de L. Léon XIII, Mgr. Pierre Antoine Justin Paulinier étant archevêque de Besançon, j'ai été bénite le 18 avril 1880 par le curé de la paroisse sous le vocable du S.C. de Jésus pour la paroisse de Chargey.

La petite clochesous le vocable de immaculée conception.

Notre église vaut vraiment le détour !! Le remplacement du vieux sas d'entrée en bois par de belles grilles en fer forgé laisse filtrer une lumière, presque divine, et permet, aujourd'hui d'en admirer l'intérieur. Cet inventaire nous a offert la possibilité de découvrir des richesses insoupçonnables et de percer un peu plus le mystère de Saint Valère. Mais il reste encore beaucoup à mettre au jour. Gageons que les rénovations futures nous en livrent un peu plus...

Les membres de l'équipe de l'inventaire

Graines de gestes éco-citoyens

Avis aux lutins verts !

Loin de nous l'idée de gâcher la fête, surtout pas cette année où l'on a tous envie de paillettes et de lumières pour cette trêve de Noël ! Toutefois, gardons en tête que le plus joli cadeau que l'on puisse faire à nos enfants et petits-enfants, reste une planète vivable.

Alors, chers lutins, voici quelques astuces pour aujourd'hui...et pour demain !



Les fêtes approchent et vont tous nous réjouir, mais sachez qu'elles vont aussi laisser des tonnes d'emballages dans leur sillage. En effet, le papier cadeau engendre à lui seul 20 000 tonnes de déchets uniquement pour les fêtes de fin d'année, ça laisse de quoi réfléchir...

Alors, cette année, pour emballer nos cadeaux, on boude les papiers plastifiés qui ne vont pas dans le bac jaune. Préférez-leur une simple feuille de papier kraft que vous pouvez personnaliser à souhait. Nul doute que le destinataire de votre cadeau sera touché par l'attention toute particulière que vous lui aurez apportée.

Enfin, pour encore plus d'originalité à votre paquet (et éviter le bolduc scintillant-polluant) attacher à la ficelle qui l'entoure une étiquette, une branche de sapin ou un joli ruban coloré réutilisable.

Dernière proposition, emballer votre cadeau dans un foulard joliment noué, deux cadeaux en un, c'est original, chic et assurément écologique !

Astuce anti-gaspi cette fois, une recette de gâteau avec les papillotes qui restent des fêtes. Enfin, s'ils en restent...

Les enfants vont adorer et les parents seront soulagés de voir partir les chocolats pour pouvoir tenir leurs bonnes résolutions de l'année 2021 😊 !



Gâteau choco anti-gaspi

- Mixer 200 g papillotes (ou autres restes de chocolats de Noël... ça marche pour Pâques aussi!) pendant 20 sec.
- Ajouter 60g de beurre et mélanger.
- Ajouter 50 g sucre, 1 sachet de levure, 2 pots yaourt nature et 150 g de farine et mixer.
- Verser la pâte dans un moule et faire cuire environ 40 à 45 minutes à 180°C.

Bon appétit et belles fêtes à tous !

Répertoire pratique



- MAIRIE DE CHARGEY Tél : 03 84 65 55 31
5 Grande Rue 70100 CHARGEY LES GRAY
Email : mairie.chargeylesgray@wanadoo.fr
- ECOLE CHARGEY Tél : 03 84 65 35 16
- GENDARMERIE DE GRAY Tél : 03 84 65 11 45
- POLICE SECOURS 17
- SAPEURS POMPIERS 18
- URGENCES VITALES : 15 MEDECIN DE GARDE : 3966 PHARMACIE de garde : 3237
- CABINET D'INFIRMIERS A CHARGEY : Samuel BESANCENOT et Aymeric GAUTHEROT au 03 84 31 30 98 ou 0685525641 ou 0678915500
- CENTRE ANTI POISON Tél : 03 84 32 36 36
- SERVICE SOCIAL – CENTRE MEDICOL SOCIAL Gray Tél : 03 84 65 05 55
- DEPANNAGE GAZ N° Azur® : 0 810 43 31 25
- DEPANNAGE ELECTRICITE N° Azur® : 0 810 33 30 25
- **TOI'SERVICES, UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC** pour vous faciliter et vous assurer une meilleure accessibilité aux services et aux droits. Ce lieu unique de permanences multiples (droit, santé, social, éducation...), est situé au **2 rue de Lorraine**, dans le quartier des Capucins.
Point d'Accès au Droit (PAD)
03 84 75 80 49 - 1er et 4ème mardi du mois de 9H30 à 12H et de 13H30 à 17H
CIDFF - permanences juridiques
Une juriste vous informe sur vos droits (droits des personnes, droit de la famille, procédure civile, droit pénale, droit de la consommation, droit locatif, droit du travail, ...) - Confidentiel et gratuit. Sur rendez-vous : 03 84 76 32 38 - 1er vendredi du mois de 9H30 à 12H et de 13H à 16H
Permanences «vivre sans violence»
Un lieu d'écoute et de soutien psychologique à l'égard des femmes victimes de violence au sein du couple et intra familial.
Sur rendez-vous : 03 84 76 32 38 - 4ème vendredi du mois de 9H à 12H
UDAF - soutien parentalité et défense consommateur
03 84 97 18 28 - 2ème et 4ème mardi du mois
CPAM - 3646 - www.ameli.fr
AAMI - Accompagnement social

Attention : certains services ou horaires peuvent être modifiés du fait de la crise sanitaire.

Non-agenda

Triste exception que cette édition sans agenda !

Toutefois, quelques « non-événements » à vous suggérer :

- lire un bon livre (en attendant le salon du livre et de nouvelles petites fugues)
- téléphoner à ses proches qu'on n'approche plus (en attendant de les revoir)
- regarder un documentaire mis en accès libre sur le site de Cinémavia de Gray (en attendant de retrouver ses confortables fauteuils en velours rouge)
- désherber, balayer, entretenir son trottoir, sa rue (en attendant de le refaire de façon plus conviviale et collective lors de matins citoyens)
- marcher et rester en forme (avant de ne retourner suer sur les steps de la gym ou sur le dancefloor du comité des fêtes)



A tous les bénévoles et belles âmes qui œuvrent toute l'année pour faire en sorte qu'il fasse bon vivre à Chargey-lès-Gray !

A toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce 87^{ème} numéro de l'Echo des Ecoulottes que nous avons souhaité éditer malgré tout, car la vie continue !



Madame le Maire,

*les conseillers municipaux
et l'ensemble du personnel communal
vous souhaitent un joyeux Noël
ainsi qu'une belle et douce année 2021.*



MAIRIE DE CHARGEY – AGENCE POSTALE COMMUNALE

5 Grande Rue 70100 CHARGEY LES GRAY

Tél : 03 84 65 55 31 – Email : mairie.chargeylesgra@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

	MAIRIE	AGENCE POSTALE	
Lundi	13h30 -17h30	13h30 -16h30	Attention ! Courrier levé à 10h30
Mardi	8h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
Mercredi	8h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
Jeudi	8h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
Vendredi	13h30 -17h30	13h30 -16h30	

Période de vacances

Fermeture de l'agence postale et du secrétariat de Mairie

Durant les vacances scolaires de Noël

Réouverture de vos services aux horaires habituels

Le lundi 4 janvier 2021



En cas d'urgence, s'adresser à ce numéro : 06.07.31.47.84

Vous serez en contact avec Madame GUINET ou l'un de ses adjoints